Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mercredi 25 Rajeb 1447
14 Janvier 2026

N° 6

42ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **91**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **91**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **93**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **98**
Homologation de résolutions **99**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **99**
Avis aux créanciers **102**
Convocations
Sociétés anonymes **103**
Divers
Avis au public **104**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société Communautaire

Le nom de la société à constituer : Société communautaire locale sawaad alwasat

Type d'entreprise : local

Le montant du capital souscrit de la société : dix mille dinars

Adresse prévue pour le siège social : Jelma Sidi Bouzid ouest

L'objet de l'entreprise : Services agricoles, notamment l'agriculture à grande échelle, l'élevage, la culture d'arbres fruitiers et les industries de transformation.

La durée précisée de la société : est de 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de contrat type de constitution le 24/01/2025 au Tribunal de Première Instance de Sidi Bouzid, n°247.

Le nombre de parts qui seront souscrites et leur équivalent en numéraire, et le montant à verser immédiatement : 200 mille dinars pour 50 parts.

Délais ouverts de souscription : 20 jours à compter de la date de parution, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription totale avant l'expiration des délais requis.

Les fonds de souscription doivent être déposés sur le compte de la société à Banque Agricole, succursale de Jelma

Date de la première assemblée générale : 20 janvier 2025

Lieu de l'assemblée générale : Jelma.

Bachir Messaoudi : El Hamama / 97590328

Abed Edayem Sahbi : El Hamama / 97266076

Wassel Mbarki : El Hamama / 97686489.

2026X00054SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réalisation de l'Augmentation du capital de 3.000.000 DT à 5.780.000 DT

SOCIETE ALUFOND

Société anonyme

Au capital de 5 780 000 Dinars

Identifiant Unique : 1139399 J

Affiliation CNSS : N°292838-92

Dénomination de la société : ALUFOND

Forme juridique : Société anonyme

Siège social : Z.I de Jbel Oust Km 21, Route de Zaghouan, délégation Bir Mcherga, Gouvernorat de Zaghouan

Objet social : fonderie des métaux en aluminium

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8/12/2025, enregistré à la recette des finances Bir Mchergua - Zaghouan le 22/12/2024 enregistrement n°25701612, quittance n°M02633, il a été décidé ce qui suit :

1- Augmentation du capital social de la société pour le porter de 3.000.000 de dinars à 5.780.000 de dinars, soit une augmentation de 2.780.000 Dinars, par l'émission de 27.800 actions nouvelles de 100 Dinars chacune, majorée d'une prime d'émission unitaire de 349,640 Dinars, a été libéré totalement à la souscription.

2- Modification corrélative de l'article 6 des statuts.

Un exemplaire des documents ci-après énumérés, a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 6 janvier 2026 sous le n°20262345 :

1- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8/12/2025, enregistré à la recette des finances Bir Mchergua - Zaghouan le 22/12/2025 enregistrement n°25701612, quittance n°M02633.

2- Déclaration de souscription et de versement enregistrée à la recette des finances Bir Mchergua-Zaghouan le 5/01/2026 enregistrement n°26800019, quittance n°M000239.

3- Liste des souscripteurs et état des versements, enregistrée à la recette des finances Bir Mchergua-Zaghouan le 5/01/2026 enregistrement n°26800017, quittance n°M000238.

Ainsi l'augmentation du capital est réalisé et l'article 6 des statuts est modifié comme suit : Article 6 (nouveau) «Le capital social est fixé à la somme de 5.780.000 Dinars, divisé en (57.800) actions de 100 dinars chacune».

2026R00073SANB2

Augmentation du capital

Société : Nordic Service Après Vente - SA

Siège : Rue Fouchana, lot n°22 - Zone Industrielle M'ghira

Identifiant Unique : 1396448H

Aux termes des délibérations de l'assemblée Générale Extraordinaire en date du 31/12/2025, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés le 31 décembre 2025 sous le n°25504762, quittance n°9997 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 5 Janvier 2026 sous le n°2025209975 ;

Il a été décidé l'augmentation du capital social en numéraire pour un montant de Trois millions quatre cent quatre vingt dix mille (3.490.000) Dinars pour le porter de dix Mille (10.000) dinars à Trois millions cinq cent mille (3.500.000) dinars et ce, par la création de 349 000 nouvelles actions de dix dinars (10 DT) chacune. Les nouvelles actions seront souscrites et libérées en totalité par Nordic Machinery, par compensation avec sa créance à concurrence de Trois millions quatre cent quatre-vingt dix mille (3.490.000) dinars.

Dépôt provisoire :

Numéro du certificat : 2025209975

Numéro de dépôt : 14131

Date de délivrance : 05/01/2026.

Les bulletins de souscription ont été déposés au siège de la société.

Délai de souscription : 15 jours avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale.

2026R00087SANB2

Société Immobilière et de viabilisation

Société anonyme

Au capital social de 1.400.000D

Siège social : 51, Avenue Hédi Nouira - 2037 Ennasr II - Ariana

Identifiant RNE numéro : 0012123A/P/M/000

En vertu des délibérations de la réunion du Conseil d'Administration du 30/12/2025, dont le procès-verbal a été enregistré le 02/01/2026 à la recette des finances d'El Menzeh 6, sous le numéro 26700002 (quittance numéro M000016), dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 8/01/2026 quittance N°2026P52639576, il ressort la décision suivante :

Les membres du Conseil d'Administration décident de renouveler l'intérim de la Direction Générale de la Société Immobilière et de Viabilisation «SIVIA» confié à Monsieur Ahmed SAAFI pour une durée de six mois à compter du 01/01/2026.

Il peut être mis fin à ce mandat à tout moment.

2026400128SANB2

Société Immobilière et de viabilisation

Société anonyme

Au capital social de 1 400.000D

Siège social : 51, Avenue Hédi Nouira - 2037 Ennasr II - Ariana

Identifiant RNE numéro : 0012123A/P/M/000

En vertu des délibérations de la réunion du Conseil d'Administration du 9/10/2025, dont le procès-verbal a été enregistré le 30/12/2025 à la recette des finances d'El Menzeh 6, sous le numéro 25710557 (quittance numéro M155025), dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 8/01/2026 quittance N°2026P52568993.

Il ressort, entre autres, les décisions suivantes :

- Le renouvellement du mandat de Monsieur Kamel Sfaxi en tant que Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat (2025, 2026 et 2027) avec reconduction de ses pouvoirs, rémunération et avantages.

2026400129SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation de capital

Société : CAP Chemicals

S.A.R.L Au capital de 6 075 000 dinars

Z.I. rue de la Physique, BP 295 / 2013 Ben Arous

IU : 1647942P

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 décembre 2025 enregistré à la Recette des finances de la nouvelle médina le 26/12/2025 sous le n°25506838, Quittance n°M092422, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises le 29/12/2025, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital social par incorporation de réserve pour un montant de 1 135 000 DT avec l'émission de 11 350 parts sociales nouvelles de 100 dt chacune, et qui sont intégralement attribuées à l'associé CAP;

- Augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 8900 000 DT avec l'émission de 89 000 Parts sociales nouvelles de 100 dt chacune, libérées en totalité en numéraire;

- L'agrément de la BT-SICAR et la société COGIT entant que nouveaux associés de la société.

Le capital social est fixé actuellement à la somme de seize millions cent dix mille (16 110 000 DT) Dinars, divisé en 161 100 parts sociales de cent (100) Dinars chacune, entièrement libérées.

2026R00070SRLB2

FLORA PARK

Société à Responsabilité Limitée

Capital social : 3.787.000 Dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

I.U : 0381728D

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5/11/2025 (enregistré à la Recette des finances El Mahrajène, Tunis le 11/11/2025 sous QN°M060527 EN°25705823), les associés ont décidé de renouveler le mandat de Mr. Habib Hadj Kacem en qualité de commissaire aux comptes pour une durée de trois (3) années.

Un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N° 0381728D le 14/11/2025.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7/11/2025 (enregistré à la Recette des finances El Mahrajène, Tunis le 13/11/2025 sous QN°M0605842EN°25705870), les associés ont décidé la continuation de l'activité de la société et d'appliquer l'article 142 du Code des Sociétés Commerciales.

Un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique N°0381728D le 17/11/2025.

2026400115SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Il ressort d'un acte sous seing privé du 25/11/2025 enregistré à la recette des finances de Djerba le 3/12/2025 quittance n°M134555 et enregistrement n°25208010 que Madame Houda Naat, titulaire de la carte d'identité nationale n°11917236 a vendu à Madame Hasna Hammami, titulaire de la C.I.N N°13414969 la totalité du fonds de commerce, exploité au local sis à la Zone Touristique Sidi Zekri Houmet Souk Djerba et effectué pour l'activité de coiffure et soins de beauté et activité pour la santé humaine.

Les oppositions éventuelles se feront entre les mains de Madame Hasna Hammami ayant son adresse à Midoun Djerba ou à l'adresse du fonds de commerce sis à la Zone Touristique Sidi Zekri Houmet Souk Djerba, et ce dans un délai de 20 jours de sa parution au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Un avis de vente est paru aux journaux «Essabah» et «Le Temps» du Jeudi le 25/12/2025.

2026R00063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte enregistré à Djerba le 18 décembre 2025 sous le n°25208353, Mme Nouha El Meddeb, C.I.N n°08602315, demeurant à Houmet Souk - Djerba a vendu à la société Restinvest Services & Développement représentée par son représentant légal M. Mourad Belachheb, C.I.N n°13445233, demeurant à Houmet Souk - Djerba un fonds de commerce de restauration, sis à Marina Houmet Souk - Djerba, local situé au rez-de-chaussée, partie G, n° G1.

Toutes oppositions seront reçues dans un délai de vingt (20) jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne au siège du fonds de commerce. Publiée au journal Essabah en date du 30/12/2025.

2026R00065FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/12/2025 et enregistré à la recette des finances de Tajerouine en date du 29/12/2025 sous quittance n°M037776 Mr Abderahmen ben Saad ben Elhaj Fareh titulaire de C.I.N n°03638511, son domicile est à la rue Zine Labidine Esnoussi Kalaat Snen El Kef a donné à son fils Haithem ben Abderahmen ben Saad Fareh titulaire de C.I.N n°13615196 son domicile est à la rue Zine Labidine Esnoussi Kalaat Snen El Kef, tout le fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels qui consiste à une boulangerie nommée «boulangerie moderne el fareh» sis à 01 rue Eleskandaria Kalaat Snen El Kef registre de commerce N°A1204501997, Matricule Fiscal N°332109/H.

Les oppositions seront reçues dans le local où le fonds de commerce est exploité dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux "le Quotidien et Achrourouk" du 04/01/2026 IP825/1.

2026R00066FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé, enregistré à la recette des finances de Menzel Temime quittance M091607 enregistrement 25203744 le 12/12/2025, Mr Slim Jebali, CIN n°09873161, a cédé à Mr Farhat Jebeli, CIN n°01830978 la totalité du fonds de commerce situé à Rue Abdelkader Zhioua Menzel Temime ayant comme objet la vente des matériaux médicaux et paramédicaux.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds mentionné ci-dessus dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse le 10/01/2026.

2026R00067FCCC2

Donation

Suivant acte notarié daté le 6 Janvier 2026, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 7/01/2026 quittance n°M003924.

Monsieur Amor Ben Atig Mhedhbi, CIN n°09822539, a fait une donation à son frère Mohamed Afif Mhedhbi, CIN n°09842096, la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue de l'Environnement Hammamet exploité comme salon de thé sous le nom commercial «Go to Flamingo». Les oppositions sont acceptées dans le délai de 20 jours à l'adresse du fonds de commerce mentionné.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse le 10 Janvier 2026.

2026R00068FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 15/12/2025 enregistré auprès de la recette des finances Fouchana le 02/01/2026 enregistrement n°26200016 quittance n°M000524 Mme Teffaha Ben Machela a vendu à Mr Sohail Moussi la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, sis à l'avenue 20 Mars Naassen la Gare Ben Arous, exploité en tant que boucherie.

Les éventuelles oppositions doivent se faire entre les mains de l'avocat maître Houda Issa Trabelssi à son adresse sise à l'Immeuble Bahar klm 7 Rue Sousse Ben Arous dans le délai maximum de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 6/01/2026.

2026R00079FCCC2

Donation de la nue-propriété des actions

Suivant acte de donation de la nue-propriété des actions page 04 n°751 rédigé le 22 novembre 2025 par les deux notaires Halat Ennaceur et son assesseur Tarak Mansour, enregistré à la recette des finances de Gafsa le 8 décembre 2025 quittance n°M069239 dont un original déposé au registre national des entreprises en date du 7 janvier 2026, Monsieur Mohamed ben Hassen ben Ahmed ben Khalifa ben Hachi titulaire de la carte d'identité nationale n°03129613 fait donation de la nue-propriété de 39340 parts sociales avec une valeur nominale de 100 dinars la part qui représente sa participation au capital social de la société Maamoun Touristique S.A.R.L. propriétaire de l'identification unique n°1485982y, à monsieur Billel ben Mohamed ben Hassen Khalifa titulaire de la carte d'identité nationale n°06131489 en date du 31/01/2018 nombre 19670 parts sociales de valeur nominale de 100 dinars la part, et à monsieur Bayram ben Mohamed ben Hassen ben Khalifa titulaire de la carte d'identité nationale n°06202220 en date du 20/8/2013 nombre 19670 parts sociales de valeur de 100 dinars la part avec réserve d'usufruit durant sa vie.

2026R00083FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mohamed Ben Lotfi Rezgui a vendu à Achref Ben Mohamed Sghaier Ben Ali Ferchichi tout le fonds de commerce exploité comme un restaurant situé au 09 Avenue Hbib Bourguiba Elmornaguia pour un prix total de treize mille dinars selon les livres écrits égalisé à la municipalité Mornaguia à la date du 29/12/2025 enregistré à la recette des finances Mornaguia à la date 7/01/2026 sous le numéro de quittance M001763 et sous le numéro d'enregistrement 26100026 et qui est publié à Dar Anwar d'édition de diffusion de presse et de Publicité sous facture N F C 26/00360 du 13/01/2026 considérant que le siège de location dans lequel l'origine commercial utilisé a été désigné comme lieu choisi pour recevoir l'opposition dans les vingt jours à compter de la date de publication de l'annonce de vente faite en vertu de ce contrat chez le journal officiel de la République Tunisienne.

2026R00086FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 8 Janvier 2026 et enregistré à la recette des finances Oued Ellil Manouba le 8/01/2026 Quittance N°M002324 enregistrement N°26200041, Monsieur Anis El Cherif C.I.N n° 07458298) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Bilel Trlki C.I.N n°11656326 exploité en un Café 1ère Catégorie conçu pour participer aux activités de café et à toutes les sous activités connexes RNE Identifié Unique N° : 1828132 S situé au local à l'Avenue Les Jardins Oued ELLIL Manouba, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur Monsieur Bilel Triki Domicilié Immeuble (04) L, Deuxième (02) étage, Appartement (36) Diar Ben Mahmoud, Agba, Tunis dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de cette publication JORT.

Cette annonce a été publiée aux Journaux le Quotidien et Alchourouk datés le 10/01/2026.

2026R00089FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 9/01/2026 enregistré à la recette des finances de Monastir le 9/01/2026 quittance n°M00313, Mr Adel Skhiri titulaire de la carte d'identité n°04153361 a vendu au profit de Mr Mourad Bergaoui titulaire de la carte nationale d'identité n°06833857, tout le fonds de commerce ayant pour objet la vente de produits artisanaux situé à la place de l'indépendance Monastir.

Les oppositions seront acceptées au bureau de Maître Mediouni Farhat sis à immeuble Chraaka Monastir.

Cet avis a été publié au journal Echourouk de 13/01/2026.

2026S00042FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 6 janvier 2026 enregistré à la recette des finances Hammam Sousse le 7 Janvier 2026 quittance N°2484 enregistrement N°26200103. Safia Bent Ali Sallemi Bouzidi, demeurant N°53 Immeuble Sondes 11 Route de la plage Hammam Sousse, titulaire de la carte d'identité nationale N°04341272, Matricule Fiscal 1670892 H, inscrite au registre national des entreprises sous le N° 1670892 H, a vendu à Sahra Housseini, demeurant N°53 Immeuble Sondes 11 Route de la plage Hammam Sousse, titulaire de la carte d'identité nationale N° 09238237, la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des produits PARA PHARMACEUTIQUES sis au N°53 Immeuble Sondes 11 Route de la plage Hammam Sousse, et inscrit au registre national des entreprises sous le N°1670892 H.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de République Tunisienne. Elles seront adressées à l'acheteuse Sahra Housseini sis N°53 Immeuble Sondes 11 Route de la plage Hammam Sousse.

Cette annonce a été publiée aux journaux "La Presse et Assahafa" du 10 Janvier 2026.

2026S00043FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 18/12/2025 et enregistré le 6/01/2026 à la recette des finances de ksar Hellel quittance n°730 enregistrement n°25200016 par lequel M. Cherif Romdhan a vendu à M. Othmen Tawfik la totalité du fonds de commerce destiné pour la vente;

montage et réparation chatmon et freins des voitures sis à rue Hadj Ali Soua Monastir avec ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions doivent être déposées auprès du vendeur dans un délai de 20 jours à partir de la publication du JORT.

La présente vente a fait l'objet d'une insertion au journal Achourouk le 10/01/2026.

2026S00045FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, signé le 31/12/2025 enregistré à la recette des finances Aboulkacem Chebbi Sfax le 5/01/2026 sous le N° de Quittance M000630 enregistrement N°26200017.

Samia Moalla, C.I.N n°01050468, et Moutiaa Abbess N° C.I.N 08184921 ont vendu à Hichem Sallemi C.I.N n°01340833 la totalité d'un fonds de commerce, sis à l'avenue Sidi Belhassan N°82 ancienne ville Sfax, destiné à la vente des vêtements. Les oppositions faites à l'adresse où se trouve le fonds vendu dans un délai de 20 jours à partir de cette annonce. Cette annonce est publiée dans le journal quotidien Achourouk du 08/01/2026.

2026X00053FCCC2

Avis

Par acte sous-seing privé signé du 3 et 8/12/2025 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 02/01/2026 sous le n° de quittance 149 enregistrement n°26200007 Mr Housem Eddine ben Sassi titulaire de la carte d'identité nationale n°05488162 a vendu à la société ATELIER AUTOMOBILE SARL en cours de constitution représentée par son gérant Mr Hedi Ben Mekki Raddadi titulaire de la carte d'identité nationale n°09707217 tout le fonds de commerce à usage de maintenance et réparation des voitures et vente des accessoires sis au 1 rue du travail zone industrielle Kram.

Toute opposition sur le montant du prix de la vente devra se produire au cabinet de maître Mousa Akram sis au 06 rue Lagha Le Kram et ce dans les vingt jours qui suivent la publication de cette annonce au JORT.

Cette vente a été publiée au journal Achourouk du 13/1/2026.

2026400109FCCC2

Avis

Suivant acte S.S.P en date du 29/12/2025 enregistré à la recette des finances du Kef le 30/12/2025 sous le n°25204638 quittance n°M083638 monsieur Chaouki Ben Harzalla CIN n°03789154 a vendu le fonds du commerce sis au premier étage avenue Habib Bourguiba à Mouhamed Amine Benayech CIN n°13647477.

Toutes les oppositions seront reçues à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT qui est aussi publié au journal Echourouk le 8/01/2026.

2026400119FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte de vente sous seing privé conclu le 02/01/2026 et enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 5/01/2026 quittance n°M001138 enregistrement n°26200034, Mme Najia bent Tayab Abidi a vendu des fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, à Mme Dhouha bent Tayeb Abidi, qui ont pour activité vente des meubles occasions, sis à la Route Sidi Jdid, Hamamet Nabeul. Les oppositions doivent être adressées au local du dit fonds et au bureau de l'avocate Khemiri Mounira sis au 2 bis Rue Jrissa Ettadhamen Ariana et dans le délai de 20 jours après la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 9 Janvier 2026.

2026400120FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente sous seing privé conclu le 02/01/2026 et enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 5/01/2026 quittance n°MOO1137 enregistrement n°26200033, Mme Najia bent Tayab Abidi a vendu un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, à Mme Dhouha bent Tayeb Abidi, qui a pour activité vente de petite restauration, sis à la Rue Haffouz Cité Bassatine - Mnihla.

Les oppositions doivent être adressées au local du dit fonds et au bureau de l'avocate Khemiri Mounira sis au 2 bis Rue Jrissa Ettadhamen Ariana, et dans le délai de 20 jours après la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 9 Janvier 2026.

2026400121FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente de fonds de commerce, légalisé à la municipalité Oued Ellil en date du 26/12/2025 et enregistré à la recette des finances Oued Ellil le 29/12/2025 sous le numéro 25202868, quittance n°M087986, Monsieur Noureddine Ben Abdelkarim Chaïfa a cédé l'intégralité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local sis à Rue Chenwa, cité el Anbar, Chbaou, Oued Ellil, portant l'identifiant unique 0987597B, destiné à l'activité de menuiserie, à Monsieur Saleh Ben Abdelkarim Chaïfa.

Toutes les oppositions devront être faites au domicile de l'acquéreur, sis à Rue El Izdihar, cité Bouzid, Chbaou, Oued Ellil, dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans le journal «Essahafa Alyawm» en date du 9/01/2026.

2026400122FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous seing privé en date du 25/12/2025 enregistré à la recette des Finances La Goulette le 30/12/2025 reçu n°140880 enregistrement n°25211805 la société JB SUSHI a vendu à la société Damdoum Lunch, la totalité du fonds de commerce, exploité au local destiné à l'exercice de toute activité commerciale, situé au n°5E rez-de-chaussée jardins Résidence Darine, jardins de Carthage, immatriculé au registre national des entreprises sous le n°1894180X.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de Monsieur Bilel Moussa Mezni à l'adresse sise au 5 résidence Selim Ezzahra Ben Arous dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 8/01/2026.

2026400123FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente, légalisé à la municipalité de Douar Hicher en date du 7/01/2026 et enregistré à la recette des finances de Douar Hicher le 8/01/2026 sous le numéro 26200057, quittance n°M002442, Monsieur Habib Ben Mohamed Ben Ahmed Jlassi a cédé l'intégralité du fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local commercial sis à la route de Mateur, km 7, Douar Hicher, Manouba, destiné à l'activité de ferronnerie, à Monsieur Mehdi ben Habib Ben Mohamed Ben Ahmed Jlassi.

Les oppositions seront reçues à l'adresse susmentionnée, dans un délai maximum de vingt (20) jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et «Le Quotidien» en date du 14/01/2026.

2026400126FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 6/10/2025 signature légalisée le 02/12/2025 enregistré à la recette des finances El Menzeh 6 le 15/12/2025 quittance n°M014901 enregistrement n°25210030 la Sté PARAPHARMACIE FENDRI a cédé à la Sté FENDMEDICAL COMPANY, la totalité du fonds de commerce avec tous ces éléments corporels et incorporels sis au 18 rue Tarek Ibn Zied El Menzah 5 Ariana.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acheteur Sté FENDMEDICAL COMPANY à son adresse à la route Teniour km1 cité les jardins 3000 Sfax dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 8/01/2026.

2026400127FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé daté du 26 décembre 2025 et enregistré à la recette des finances La Marsa le même jour sous le n°25308785, quittance n°158065 la société "Complexe sportif tybah" a loué à la société "Tayba d'éducation et de formation" un fonds de commerce sis à la zone industrielle Sidi Daoued, et ce à usage de terrain de football et activités commerciales annexes

Cet acte a été rédigé par Maître Bouajila, dont l'adresse est à l'Immeuble Galaxie 2000 Bloc «C» Lafayette.

Le contrat de location a été publié dans le journal «Le Quotidien» le 7 janvier 2026 dans la page 9.

2026R00075FCCC3

Location gérance libre d'un fonds de commerce

Conformément au contrat de location gérance libre daté du 23 décembre 2025 enregistré à la recette des Finances rue el Jazira le 25 décembre 2025 sous le numéro n°25303908 et quittance n°M078972, Monsieur Mongi Bousbiaa donne en location gérance libre à Monsieur Aman Allah ELMEDDEB le fonds de commerce d'un café de catégorie 1 "café AZZAIEZ", avec ses éléments corporels et incorporels sis au 43-45 avenue Beb Mnara Tunis.

2026R00078FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location du fonds de commerce rédigé par Maître Sofien Hajjem, enregistré à la Recette des Finances de Ras El Jebel - Bizerte sous le numéro 25304391, quittance n°M095707 en date du 20/11/2025, la société EZZAITOUNA TRANSPORT TERRESTRE, MF : 1247393F, représentée par son gérant M. Farid Ben Hammouda, a loué son fonds de commerce, avec l'ensemble de ses éléments matériels et immatériels, à la société AZZAITOUNA MB CONSTRUCTION, MF : 1953668Y, en vue de l'exercice de l'activité de commerce des matériaux de construction. A partir du 15/11/2025 au 14/11/2026 renouvelable par tacite reconduction situé à la route de Bizerte Tinja derrière kiosque shell. Il y a eu insertion de cette publication au journal Chourouk en date du 9/01/2025 référence IP 1526/00006.

2026R00090FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location de fonds de commerce, renouvelable (01/12/2025 au 30/11/2026), enregistré le 01/12/2025 et inscrit à la Recette des Finances de Hammam Sousse le 15/12/2025 sous le numéro 130466, référence 25307504, et publié au journal La Presse en date du 10/01/2026.

Il a été procédé à la mise en location d'un fonds de commerce par le premier bailleur, la société Dynasty (le bailleur), titulaire de l'identifiant fiscal

1041627Q, dont le siège social est situé à Nahj Essalem, Tantana - Akouda, représentée par Monsieur Hichem Ben Essadik El Jebali, titulaire de la carte d'identité nationale n°02020884.

Au profit du second locataire, la société Rose Feel (la locataire), titulaire de l'identifiant fiscal 1961690SAM, dont le siège social est situé à Marsa El Kantaoui - Hammam Sousse, représentée légalement par Monsieur Nabil Messaoudi, titulaire de la carte d'identité nationale n°01312318.

Le fonds de commerce susmentionné est composé de deux locaux commerciaux contigus, numéros SC72 et SC73, intégrés pour former un seul local, sis à Marsa El Kantaoui - Hammam Sousse, et exploité en tant que café et salon de thé.

2026S00040FCCC3

Contrat de location d'un fonds de commerce

Par acte manuscrit en date du 7 novembre 2025, enregistré auprès du service des impôts de Sousse le 2 décembre 2025 sous le numéro 25303165, reçu n°056088 société APICEM une société anonyme au capital de 3 500 .000 .000 dinars tunisiens, identifiant unique 1705772 Représentée dans ce contrat par son président-directeur général, M. Mohamed Zeguia, la société loue l'intégralité de son actif commercial, comprenant ses actifs corporels et incorporels, à exploiter en tant que buvette, située à Sousse, au sein de Technopôle Sousse City, au preneur, "the Bloom Coffeeshop", au capital de 15000 .000 dinars tunisiens, représenté par son mandataire, M. Sofiane Gama.

Les objections peuvent être adressées à Sofiane Garna dans les locaux de l'établissement dans un délai maximal de vingt jours à compter de la publication du bail au Journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 14/01/2026.

2026S00046FCCC3

Gérance libre

Aux termes de l'acte sous seing privé, enregistré à la Recette des Finances de Lac le 11/12/2025 quittance N°M011485, sous le N°25310854, la société «La Paix» Identifiant unique N°0035743/Y a donné en Gérance libre au locataire M. FAHMI Elhafi, une partie de son fonds de commerce, avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au sein du local nommé «LA POZ» sis au complexe de loisirs «Carthage Land Tunis» situé aux Berges du Lac de Tunis, destinés à l'usage exclusive de l'activité «restaurant/café», et ce pour une période allant du 01/12/2025 et finissant le 31/07/2027.

Cet avis est publié au JORT et dans deux journaux quotidiens «Achourouk et le Quotidien» le 13/01/2026.

2026400110FCCC3

Gérance libre

Aux termes de l'acte sous seing privé, enregistré à la Recette des Finances de Bouficha en 01/2026 quittance N°M001163 sous le N°26300015 la société «La Paix» Identifiant unique N°0035743/Y a donné en Gérance libre au locataire la société «ARYEN FOOD» Identifiant unique N°1778107M, une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité au sein du local N°RM05 sis à la rue El Sour EL Ali, La Médina Meditteranea Yasmine Hammamet, destiné à l'usage exclusive de l'activité «Bar à Tapas», et ce pour une période allant du 01/10/2025 et finissant le 31/5/2027.

Cet avis est publié au JORT et dans deux Journaux quotidiens «Achourouk et le Quotidien» le 13/1/2026.

2026400111FCCC3

Gérance libre

Aux termes de l'acte sous seing privé, enregistré à la Recette des Finances de Bouficha le 7/10/2025 quittance N°MO27564, sous le N°25300784, La société «La Paix» Identifiant unique N°0035743/Y a donné en Gérance libre au locataire M. Mahmoud CHAMKHI une partie du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploitées au sein du local N°BD 12 sis à la rue el kenz, La Medina Meditteranea Yasmine Hammamet, destinés à l'usage exclusive de l'activité «vente des vêtements de sport», et ce pour une période allant du 01/7/2025 et finissant le 30/6/2026.

Cet avis est publié au JORT et dans deux journaux quotidiens «Al Chourouk» et «le Quotidien» le 25/10/2025.

2026400112FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Selon le contrat d'un fonds de commerce signé le 21/02/2025 enregistré à la recette des finances Bab Souika le 6 Mars 2025 quittance n°M019011 enregistrement 25300800 Mme Mona Bent Fathi Gara épouse Wissam Al- Weslati, titulaire de la carte d'identité nationale n°08323764 demeurant au n°3, rue 7421, El Manar 1, Tunis, a loué à Mme Raja Bent Ameur Chammam, titulaire de la carte d'identité nationale n°00730476 demeurant au n°5, impasse 1, rue 4625, El Zahra, Tunis, la totalité d'un fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels située au n°61, rue Bab El Khadra, Tunis, destiné pour la vente de poulet et de viande rouge enregistrée au Registre national des entreprises sous le numéro 0183349R durant 5 ans du 01/3/2025 au 28/02/2030.

Les oppositions doivent être présentées à l'adresse désignée par les parties susmentionnées dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet article a été publié au journal Le Quotidien du 16 Janvier 2026.

2026400116FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 02/01/2026 enregistré à la recette des finances de Mjez El beb le 5/01/2026

reçu N°M000684, N° d'enregistrement 26300037 Tayssir Boukraya a loué à Hamza Kefi tout le fonds de commerce exploité au 25 rue Mdalla Houria Mjez elbeb Béja, à usage de vente des produits alimentaires.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du locataire à son domicile situé à la rue Omar Khayem, cité Azima, Mjez El beb, dans un délai ne dépassant pas 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis est publié aux journaux Alchourouk et le Quotidien le 8/01/2026.

2026400118FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant acte S.S.P en date du 25/6/2025, enregistré à la recette des finances Charguia - Tunis, le 27/6/2025, Quittance n°M84028 Enregistrement N°253097, la Sté Quadri Graphique, IU : 0979771A représentée par son gérant Mr Ouerheni Adel, a loué à Mme Safa Bent Moncef Ben Khmis Zammel Ep Mehdi Rezgui, CIN n°08728856, sous forme d'une gérance libre son fonds de commerce avec tous ses composants matériels, moraux sis à l'Avenue de la terre Immeuble Malek Centre Urbain Nord Tunis, exploité comme toutes activités commerciales pour une durée de 02 ans à compter du 01/07/2025.

Les oppositions doivent être déposées à l'adresse du fonds de commerce mentionnée ci-dessus, dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien le 15 Janvier 2026.

2026400124FCCC3

Résiliation d'un contrat de location gérance libre

Par acte sous seing privé en date du 2 septembre 2025, enregistré à la Recette des Finances Rue de l'indépendance Sousse le 24 décembre 2025, sous le n°25305038, Quittance n°M068466, le contrat de location gérance conclu en date du 3 Mars 2016, enregistré à la recette des finances Rue de l'indépendance Sousse en date du 29 avril 2016 sous le n°16301608 Quittance n°23397 entre le bailleur La société ORANGE TUNISIE INTERNET, société anonyme au capital de 8.193.940 DT immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°601549 D dont le siège social est sis à l'Immeuble Orange Avenue du Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord 1003 Tunis - Tunisie, et le locataire la société S.C.K TELECOM, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 DT, immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique n°1293605H dont le siège social est sis à l'avenue Habib Bourguiba 2 Impasse Des Roses Ariana, Tunisie représentée par sa gérante Madame Assia Mahjoub épouse Hfaiedh relatif au fonds de commerce à usage de vente de produits et services et toutes prestations ayant un rapport avec la télécommunication exploité sous la marque et enseigne «Orange» situé aux appartements 1 et 2 au premier étage de l'immeuble sis au n°22, avenue Ali Belhouene, Sousse a été résilié, et ce à partir du 4 Août 2025.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le Quotidien du 10 Janvier 2026.

2026400125FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndicat

Selon le procès-verbal de l'assemblée générale, daté le 02/11/2025 enregistré à la recette des finances la Goulette Tunis le 15/12/2025 Quittance n°135761 enregistrement n°25711185.

Il a été constitué le syndicat comme suit :

Nom : Syndicat de résidence Mariem

Adresse : Résidence Mariam Avenue Alyssa Jardin de Carthage Tunis.

Membre :

Président : M. Mohamed Ali Bouasbia

Trésorière : Mme Chanez Yedes

Secrétaire général : M. Ali Bouzouita.

2026R00077APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Selon l'Assemblée générale tenue le 25/11/2025 à Dour Ismail Délégation de Goubellat / Gouvernorat de Béja, il a été constitué un Groupement de Développement Agricole pour l'Eau potable à Dour Ismail.

Nom du groupement : Groupement de Développement Agricole pour l'Eau potable à Dour Ismail.

Adresse : Dour Ismail - Délégation de Goubellet / Gouvernorat de Béja.

Membres :

- Présidente : Mme Eljezia Hammami
- Trésorier : Mr Mohsen Ferchichi
- Membre : Mr Hamadi Touati.

2026R00080APSF1

Constitution d'un syndic des copropriétaires résidence Horizon de Carthage

Avenue de Carthage, Lotissement Les Jardins de Carthage 2046 - Tunis

Suivant P.V de l'assemblée constitutive du 7/9/2025 enregistré à la recette des finances la Goulette - Tunis le 27/10/2025 sous le n°25709470, quittance n°119813, l'assemblée générale décide la constitution du syndic des copropriétaires, les membres sont :

- Mr Moez Trimech : Président
- Mr Mourad Okhay : Trésorier
- Mr Tahar Chaouat : Membre
- Mr Nader Fakhfakh : Membre
- Mr Zied Fakhfakh : Membre.

2026400113APSF1

Homologation de résolutions

Election du comité directeur

D'un groupement agricole

Selon assemblée générale datée le 28/03/2025 les membres du conseil d'administration du groupement Agricole et de pèche Khoualdia pour l'eau potable située à Zaldo Testour ont été élus comme suit :

Membres :

Président : Mr Youssef Arfaoui

Trésorier : Toumi Arfaoui

Membre : Aziz Ben Brahim Arfaoui.

2026R00069APSF2

PV d'Election d'un Nouveau Bureau Syndical

Résidence Florance Sahloul 4

En vertu du procès-verbal en date du 27 décembre 2025 enregistré à la recette des finances Trocadéro sous le reçu n°M001126.

Le comité s'est mis d'accord pour le nouveau bureau syndical de copropriété de la Résidence FLORANCE qui se compose comme suit :

Mr Mansouri Mohamed : Président de Syndic

Mr Rhaimi Nadim : Trésorier

Membres : Mme Hayfa Ben kacem, Mr Ahmed Arafet Ezzine, Abedelwaheb Elhamdi.

2026S00041APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet maître Mahdi Louati

Avocat à la cour de cassation

Rue Ahmed Aloulou immeuble Sirine 3ème étage bur 302 Sfax

Tél/Fax : 70032360

MF : 1365061/W/A/P/000

1) Le créancier poursuivant (en sa qualité de créancier hypothécaire) :

Hamza Abdelkafi, agriculteur, titulaire de la carte d'identité nationale n°07648847, demeurant à Houmet El Bey - Kairouan, ayant élu domicile auprès du cabinet de son avocat Maître Mahdi Louati, avocat admis auprès de la cour de cassation, dont le cabinet est sis à la rue Ahmed Aloulou, Résidence Sirine, 3ème étage, bureau n°302, Sfax.

2) Le débiteur poursuivi (en sa qualité de débiteur hypothécaire) :

Wassim Koubâa, agriculteur, titulaire de la carte d'identité nationale n°08815352, demeurant au 256, avenue Bourguiba, Sakiet Ezzit, Sfax.

3) L'avocat poursuivant :

Maître Mahdi Louati, avocat, dont le cabinet est sis à la rue Ahmed Alloulou, Résidence Sirine, 3ème étage, bureau n°302, Sfax.

4) Immeubles saisi et mis en vente :

La saisie immobilière a été pratiquée sur :

1) La totalité de l'appartement à ouverture sud, situé au deuxième étage (anciennement premier étage) de l'immeuble «koubâa» dénommé «Al Amana 46», objet du titre foncier n°101000 Sfax, avec la quote-part de 36/3727 parties communes indivises et communes prélevées du titre foncier n°3775 Sfax.

L'accès se fait par escaliers et ascenseur électrique. Il se compose d'un couloir comprenant une cuisine orientée à l'est, d'une pièce centrale servant de salon, d'un second couloir comprenant une salle de bain orientée à l'est et d'une chambre orientée au sud donnant par une porte sud sur un balcon d'une superficie de 44 m², sis au lieu sus-indiqué. Il est limité au sud par la rue Majida Boulila, à l'est par l'appartement n°45 et un couloir, au nord par un couloir d'accès et un second couloir avec escaliers et ascenseur, et à l'ouest par une cour de ventilation et l'appartement n°48.

2) La totalité de l'appartement à ouverture est, situé au premier étage (anciennement étage intermédiaire) de l'immeuble «koubâa» dénommé «Al Amana 25», objet du titre foncier n°100980 Sfax, avec la quote-part de 39/3727 parties communes indivises et communes prélevées du titre foncier n°3775 Sfax. L'accès se fait par escaliers et ascenseur électrique.

Il se compose d'un couloir comprenant une cuisine orientée au nord, de deux chambres orientées au sud et d'une salle de bain orientée à l'est, pour une superficie de 46 m², sis au lieu sus-indiqué. Il est limité au sud par un couloir derrière lequel se trouve l'appartement n°28, une cour de ventilation, des escaliers et un ascenseur, à l'est par un couloir d'accès et l'appartement n°26, au nord par une rue, et à l'ouest par la parcelle n°24 et une cour de ventilation.

Les deux appartements sont anciens, dans un état moyen, crépis intérieurement et extérieurement, couverts en hourdis et béton armé, avec sols carrelés en grès. Les cuisines et salles de bain sont revêtues de faïence, équipées d'électricité et d'eau courante. Ils sont situés dans une zone résidentielle et commerciale de bonne qualité.

5) Mise à prix :

La mise à prix des deux immeubles saisis est fixée comme suit :

1- L'immeuble objet du titre foncier n°100980 Sfax dénommé «Al Amana 25» à la somme de soixante-six mille trois cents dinars (66 300,000 DT).

2- L'immeuble objet du titre foncier n°101000 Sfax dénommé «Al Amana 46» à la somme de soixante trois mille sept cents dinars (63700,000 DT).

Sans les frais de poursuite qui seront annoncés le jour de l'audience.

6) Date et lieu de l'adjudication :

La vente aux enchères aura lieu à la salle des audiences des ventes immobilières du Tribunal de Première

Instance de Sfax, sis à l'avenue Victor Hugo - Sfax, le lundi 16 février 2026, à 9 heures du matin et les heures suivantes.

7) Visite de l'immeuble :

La visite des immeubles est possible tous les jours de la semaine durant les heures administratives.

Toute personne désirant participer à l'enchère devra consigner, par l'intermédiaire d'un avocat, un montant équivalent au tiers de la mise à prix avant la date de l'audience. Les étrangers doivent, au préalable, obtenir l'autorisation du Gouverneur de la région.

Pour plus d'informations, il est possible de contacter le cabinet de l'avocat chargé des poursuites, Maître Mahdi Louati, sis à la rue Ahmed Aloulou, Résidence Sirine, 3ème étage, bureau n°302, Sfax, ou le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax, où le cahier des charges a été déposé.

2026X00048VEPA1

Vente immobilière

Cabinet Maître Becem Ketata

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Immeuble Intilaka II Mezanine n°1 Sfax

Les créanciers saisissants : 1) Elbecha et Salim et Soumaya et Sounia et Hanen enfants de Bechir Belbey, domiciliés au bureau d'Avocat poursuivant Maître Bacem Ketata avocat à la cour de cassation, étude à l'avenue Habib Bourguiba intilaka 2 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Becem Ketata avocat à la cour de cassation, étude à l'avenue Habib Bourguiba intilaka 2 Sfax.

Partie saisie : 1/ Riadh Ben Bechir Belbey.

2/ Wissem Ben Bechir Belbey, domiciliés à la Route Sidi Mansour passage habena Km 4 Merkez Hediji Impasse hammem boudaya Sfax.

Immeuble à vendre : La totalité d'une parcelle sur laquelle est édifié une maison située au rez-de-chaussée Sa superficie est de 593 m² environ, sise à la Route de habena Km 4 Merkez hediji (Impasse hammem boudaya) Sfax et délimitée au Sud par Bechir Abdelhedi anciennement et actuellement par Hasan Boudaya à l'Est par Chtourou et un voisin, au nord par Dridi, et de l'Ouest par Rue de Sousse. Le logement a une superficie couverte de 136 m², il se compose d'une véranda occidentale - orientale, d'un salon, d'une cour centrale avec une foustkia, et de deux chambres, d'un couloir, d'une cuisine et d'une salle de bain.

Mise à prix : Cent soixante quinze mille dinars (175.000 000D). Frais en sus qui seront fixés par le tribunal.

La participation à l'enchère n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers du montant de la mise à prix.

Date et lieu et heure de la vente : la vente aura lieu à la chambre des criées au Tribunal de première Instance de Sfax sis au Palais du justice à la rue de Victor Hugo à Sfax lundi seize février deux mille vingt six (16/02/2026) à Neuf Heures du matin.

Condition de visite de l'immeuble : il est possible de visiter l'immeuble objet de la vente durant les journées de la semaine pendant les horaires administratifs, pour plus de renseignements; contacter l'avocat poursuivant pendant les mêmes horaires.

2026X00050VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction

Etude de Maître Slim Bouassida

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax

Matricule fiscal n° : 441860RAP000

Il sera procédé à la vente de l'immeuble sous-indiqué au dernier enchérisseur à la chambre des ventes immobilières au Tribunal de Première Instance de Sfax 2 et ce le mercredi onze février deux mille vingt six (11/02/2026) à neuf heures du matin et heures suivantes.

La créancière saisissante : Société Mdhaffar du Commerce du Textile et de Mercerie au nom de son représentant légal SARL, titulaire de matricule unique n°0418104Z qui a élu son domicile chez la Société Global de Recouvrement à son siège sis 133, Rue Moularès Mégrine Zone Industrielle Saint Gobain Ben Arous et à son domicile légal élu à l'étude de son Avocat Maître Slim Bouassida sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage Bureau n°55 Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Slim Bouassida Avocat à la cour de cassation ayant son étude à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu cinquième étage Bureau n°55 Sfax son matricule fiscal 441860RAP000.

Le débiteur saisi : Monsieur Sofiane JEMEL, sa profession commerçant, inscrit au Registre National des Entreprises sous le n°0636379R, titulaire de la carte d'identité nationale n°01336519 ayant son domicile 1/ Route de Menzel Chaker km 1.5 Secteur Chaker Sfax 2/ Avenue Teboulbi Chihia 3/ à la Ceinture km 4 reliant Caid Mhamed et Teniour (Mobilier Jemel) Sfax.

Immeuble à vendre : L'ensemble de l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°98807 Sfax dénommé "Mariem 22". Il s'agit d'un appartement d'habitation couvrant 109 m² portant le n° B 12 au premier étage Bloc B de la Résidence Zeineb sise à la Route de Menzel Chaker km1 Sfax avec les parts communes dépendantes dont le nombre s'élève à 241/11518 extraites du titre foncier 81761 Sfax. Il se compose d'une salle de réception dont le sol est carrelé et son toit en staff comportant une fenêtre qui ouvre sur le côté Sud, une porte à l'Est donnant accès à un balcon Sud couvert, une chambre de séjour dont le sol est carrelé et son toit en staff comportant une fenêtre du côté Sud, il se compose aussi d'une salle de bain équipée et dont le parquet est en parterre ses murs sont revêtus de faïence d'une hauteur de

2 m elle a une petite fenêtre à l'Est, une deuxième chambre à coucher dont le sol est carrelé et le toit en staff, elle a une fenêtre du côté Nord et comporte un placard mural du côté Sud, un deuxième couloir menant du Sud au Nord, son parquet en carrelage et son toit en staff, une cuisine dont le parquet en parterres et équipée par les commodités sanitaires, les murs sont en faïence ayant une hauteur de 2 m elle a une petite fenêtre du côté Sud, L'immeuble est équipé par un ascenseur.

Les références de dépôt des droits du débiteur saisi sur ce titre daté : 07/07/2011 dépôt Sfax -Volume 1/2011 n°4590.

Mise à prix après déduction de 40 % : La mise à prix de l'immeuble appartenant au débiteur saisi sus-indiqué a été fixée après déduction de 40 % à cent quarante trois mille huit cent quatre vingt dinars (143.880,000 dinars) en sus des frais des enchères qui seront taxés par le Tribunal.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Remarque : Pour consulter le cahier des charges il y a lieu de contacter le greffe du Tribunal de Première Instance de Sfax 2 où l'Etude de Maître Slim Bouassida, Avocat à la cour de cassation sise à l'Avenue Habib Thameur Immeuble l'Océan Bleu 5ème étage bureau n° 55 Sfax.

Nul ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après avoir consigné le tiers de la mise à prix.

2026X00052VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Ayari Samir

Avocat à la cour de cassation

38 Avenue bab benat Tunis

Tél : 98.622.638

M.F : 0981852W

Il sera procédé le Mardi 17 février 2026 à 9h et suivantes par devant la chambre des criées près du tribunal de première instance de Tunis au Palais de justice de Tunis Avenue bab benat Tunis. L'immeuble ci-dessous désignés sous les conditions ci-après :

Partie poursuivie : Bouselmi Amel domicile au bureau de son Avocat situé au 38 Avenue bab benat à Tunis Ayari Samir.

L'avocat pour suivant : Maître Ayari Samir avocat à la cour de cassation domicilié au 38 Avenue bab benat à Tunis M.F 0981852W.

Partie poursuivante : Jnifi Mohamed Taher demeurent rue Fraj Tlili N°26 jardins el Menzah Manar 1 Tunis.

Immeuble à vendre : La propriété objet de titre foncier 195573 Tunis dénommé Dar Jenifi situé à la rue Fraj Tlili N°26 Jardins el Menzah Manar 1 titre foncier 195573 Tunis qui consiste en une villa à usage d'habitation d'une superficie de 201 m² la dite villa est composée d'un garage, deux chambres, une cuisine et une salle de bain, une salle située au premier étage est loué (300,000 par mois) entrée individuelle.

Le deuxième étage est composé de trois chambres salon cuisine salle de bain à usage d'habitation pour la famille Jnifi entrée individuelle.

Mise à prix : (402.275 ,900) Quatre cent deux milles deux cent soixante-quinze dinars 900 millimes auquel s'ajoute les frais et les honoraires de l'avocat fixés à l'audience du 17/02/2026.

Date et lieu de la vente : Les enchères auront lieu à la chambre des criées près du Tribunal de première instance de Tunis palais de la justice de Tunis Avenue bab benat Mardi 17 février 2026.

Conditions de la vente :

Pour pouvoir participer aux enchères le 1/3 de ce prix doit être soit consigné à l'avance soit par l'entremise d'un chèque certifié produit le jour de l'audience.

Il est permis de visiter les lieux tous les jours.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au greffe du tribunal de première instance de Tunis où un cahier des charges a été déposé ou à l'étude de Maître Samir el Ayari, domicilié au 38 Avenue bab benat Tunis.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir eu l'autorisation de M. le gouverneur de Tunis.

2026400101VEPA1

Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule fiscal : 182910 Q/A/P/000

Poursuivant : La Banque de Tunisie (S.A) représentée par son Directeur Général, ayant son siège social 2, rue de Turquie 1000 Tunis, Identifiant Unique 0000120H.

Partie saisie : Monsieur Riadh Ben Hamed LAABIDI, (C.I.N n°02442760), demeurant au 28 rue de Lyon Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 Bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : Immeuble objet du T.F.2425 Jendouba dénommé «Clairière El Mrij» d'une superficie de 1.H soit 10000m² sis région de Mrij sur la route Nationale n°17 Ain Drahem Gouvernorat Jendouba.

Mise à prix : (244.520,000 DT) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mardi 17 Février 2026 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Jendouba à partir de 09H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères et par la voie d'un avocat doit consigner au moins le

tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2026400104VEPA1

CABINET CHAKER AVOCATS

Tél : 71.257.859

M.F : 1139464/A/A/M/000

A la demande de : SEAMHS sise à Hammamet Sud MARINA.

Contre la partie saisie : Mohamed Ridha Mami CIN n°5112333 élisant domicile chez Me. Hatem Kourda, Rue Medhet Bacha Résidence Sindibad 2 Immeuble B Tunis et à la Cité Beni Mtir Bir Bouragba et à la délégation de Hammamet.

A la diligence de : Cabinet Chaker Avocats représenté par Maître Yahia CHAKER 38 Rue Ghandi Tunis.

Immeuble à vendre : Objet du TF n°656579 Nabeul consistant en un terrain destiné à la construction de 520 m² sis à Bir Bouragba Cité Beni Mtir.

Mise à prix : 78.000, D000 après réduction de 40% frais en sus.

Date et lieu de la vente : Lundi 16/02/2026 devant le Tribunal de 1ère instance de Grombalia à 9H.

- On peut visiter l'immeuble tous les jours.

2026400114VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offres N°03

Vente d'un lot de terrain appartenant au gérant failli

DE LA SOCITE EN FAILLITE SIS A SAHLINE MONASTIR PUREX - SARL

Capital : 60.000, 000 DT

Siège social : Zaouit Sousse Avenue 7 Novembre Sousse

IU : 0023282 A

N° d'affiliation à la CNSS : 13449553

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de première instance de Sousse sous le n°216 en date du 5/01/2026, il a été décidé de charger le syndic de faillite Mr Belgacem Ben Khaled de compléter les annonces légales pour la vente du terrain appartenant au gérant failli objet du titre foncier n°45213 avec une mise à prix fixée à : 90.000,000. Pour plus d'informations, contacter le syndic de faillite de ladite société Mr Belgacem Ben Khaled son Bureau à l'immeuble EL AHMADIA 04 Rue Georges Gorse 4000 Sousse (73217330 - 98401023).

Les offres doivent être adressées au syndic de faillite Mr Belgacem Ben Khaled à son adresse précitée par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

Ne pas ouvrir Appel d'offres relatif à l'acquisition de terrain dans le cadre de la faillite de la société PUREX Le dernier délai de remise de; offres est fixé pour le vendredi 13 Février 2026.

2026S00039VEPA2

ASSOCIATION NOUR ELMAAREF POUR ENFANTS

«Liquidation de l'association et Nomination d'un Liquidateur»

Siège : Route Saltnia km 8 Kassas Bouali Sfax

Identifiant unique : 1369871R

- Suivant procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 21 septembre 2025 enregistré à la recette de Sakiet Eddaier Sfax en date du 26 septembre 2025, quittance n°M071700, n° d'enregistrement 25703439 il a été décidé la liquidation de l'association Nour Elmaaref Pour Enfants,

- Et suivant Ordonnance sur requête n°8457/25 du tribunal de 1ère instance de Sfax 1 il a été décidé la nomination de Monsieur Lassaad WALHA entant que liquidateur de l'association.

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire et Ordonnance sur requête ci-dessus ont été déposés au registre national des entreprises en date du 14 Novembre 2025 sous n°2025204272 et 17 Novembre 2025 sous n°2025204646.

2026X00047VEPA2

Société «Clinique Zitouna» En Liquidation

Décision d'ouverture des délais de réception des offres

Identifiant unique : N°0043401Z

Dans le cadre des dispositions de la loi N°77 de l'année 1997 du 11/11/1997 relative aux liquidateurs, Madame la juge des liquidations et des séquestres au tribunal de première instance de Sfax a rendu le 6/01/2026 la décision dans la teneur suivante :

- Ordonner au Liquidateur Monsieur Abdeljelil Bouchaala à la prolongation du délai de réception des offres concernant la vente du bien immobilier n°6487 jusqu'au 31/01/2026.

- Ordonner au Monsieur le liquidateur à republier les annonces conformément à la loi à les élargir et à les publier sur le site internet WWW.TAYARA.COM.

- Les personnes intéressées par cet appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges à compter de la publication de la présente au Journal Officiel de la République Tunisienne du bureau du liquidateur;

- Les offres doivent adressées par lettre recommandée avec accusé de réception accompagnées des pièces conformément aux dispositions de cahier des charges sous plis fermé au nom du liquidateur Abdeljelil Bouchaala à son adresse ci-dessous indiquée;

- L'enveloppe extérieur ne doit pas comporter l'identité du participation ou toute autre information et ne portant que la mention suivante «à ne pas ouvrir offre d'acquisition du bien immobilier n°6487» au plus tard le 31/01/2026 l'ouverture des offres aura lieu au tribunal le 3/02/2026.

- Toute offre incomplète ou qui parvient après le délai ci-indiqué sera rejetée.

- Visite des lieux :

Toute personne désirant participer à cet appel d'offre pourra visiter le local situé à la route de Tunis km 2 directement sur la route nationale 1 à Sfax après la coordination avec le Liquidateur.

2026X00049VEPA2

Société TUNISIE SUCRE

Société anonyme

Au capital de : 50.000.000 EURO

Siège social : Parc d'Activités Economiques de Bizerte

Identifiant Unique : 1019943 T

En vertu du jugement N°104 rendu par le tribunal de première instance de Bizerte le 27/11/2025, il a été décidé :

1/ La date de cessation de paiement de la société TUNISIE SUCRE est fixée en Juin 2022.

2/ L'approbation du plan de redressement établi par l'Administrateur Judiciaire Ameur MANSOUR le 3/10/2025.

3/ L'Administrateur Judiciaire est chargé de l'exécution du plan de redressement sous la supervision du Juge Commissaire Monsieur Mohamed IDRISS.

4/ Inscription de la présente décision au registre du commerce de la société demanderesse du redressement, la publication au journal officiel et information de la commission des entreprises en difficulté économiques.

Les dépenses judiciaires sont à la charge de la société demanderesse du redressement.

2026400102VEPA2

Remplacement de liquidateur

Suivant ordonnance émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 19/12/2025 sous le N°243 bis, il a été décidé le remplacement de la liquidatrice Basma Ben Soltana par la liquidatrice Faouzia Abbes et ce pour accomplir la liquidation de la succession du feu Ali Khiari sous la supervision de madame Oumaima Bakkar le Juge commissaire.

Tout intéressé peut se présenter au cabinet de la liquidatrice Faouzia Abbess sis à 11 rue Belhssen Jrad cité administrative Ariana tél 28 206 646.

2026400130VEPA2

Clôture des procédures de séquestre judiciaire

Suivant ordonnance émanant du tribunal de première instance de Tunis en date du 27/10/2025 sous le N°514, il a été décidé la clôture des travaux de liquidation de la succession du feu Nouri Sliman et le dépôt du dossier de liquidation au greffe du tribunal.

2026400131VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

LA MEDITERRANEENNE DE SANTE

SA au capital de 9.580.000 Dinars

Siège social : 37, Avenue Habib Bourguiba 2036 la Soukra - Ariana

IU. RNE : 1306390P

Le Conseil d'Administration réuni le 24/12/2025 convoque les actionnaires à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le mercredi 11/02/2026 à 10h00 au siège de la CEPEX sis au Centre Urbain Nord et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Nomination d'un Co-commissaire aux comptes conformément à la règlementation en vigueur pour les exercices 2024 - 2025 - 2026.

2. Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2026R00088SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

SUCCESS PEN

Société anonyme (SA)

Au capital de 3 000 000 TND

Siège social : Zone industrielle de Djebel Jloud, Tunis

Identifiant unique : 1776062H

Les actionnaires de la société Success Pen sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Jeudi 5 février 2026 à 10 heures au siège social de la société, afin de délibérer sur les points suivants :

1/ Approbation des délais et des formalités de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire.

2/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice clos le 31/12/2024.

3/ Lecture du rapport général du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024.

4/ Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2024.

5/ Approbation des états financiers de l'exercice 2D.24.

6/ Approbation des opérations visées par l'article 200 et suivants du Code des sociétés commerciales ainsi que par l'article 475 du même Code, au titre de l'exercice 2024.

7/ Quitus aux membres du Conseil d'Administration.

8/ Affectation du résultat.

9/ Approbation de la cession d'actions d'actionnaires au profit d'actionnaires existants et nouveaux.

10/ Nomination des membres du Conseil d'Administration.

11/ Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

12/ Attribution des jetons de présence.

2026R00094SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Promotion Touristique SFAX «SPT SFAX» - S.A

Capital social : 17.400.000 DT

IU : 1344173N

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Le Conseil d'Administration tenu le 12 Janvier 2026 convoque les actionnaires de la société SPT Sfax à l'Assemblée Générale Extraordinaire devant se tenir le 16 Février 2026 à 10 heures au siège de la société sis au 44 Avenue Mohamed V, 1002 - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Transfert du siège social;

2. Modification de l'article 4 des statuts;

3. Pouvoirs.

2026400132SANB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un titre de propriété

La société Cabinet Nasr Ben Ameur et associés, annonce que son client Monsieur Massaoud Mathlouthi a perdu son titre de propriété N°15/50644 relatif au titre foncier n°78935 Monastir et désire en obtenir une deuxième copie «original». Tout contestant devra s'adresser à la conservation foncière direction régionale de Monastir dans un délai d'un mois à partir de la publication de cet avis. Toute opposition hors délai sera rejetée».

2026S00044DIVD2

Avis

Madame Najwa Mezghani déclare par la présente qu'elle a perdu l'acte de propriété de son père Taher Mezghani d'une parcelle de 3002 m² sise à route l'Afrane km7 Sfax objet de partage du 26/01/1980 acte notarié de Mohamed Koubaa et Hamouda Khabou d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2026X00046DIVD2

Avis

Les héritiers d'Abdelhamid Ben Ali Malouli annoncent que le titre de propriété de leur défunt possédant la totalité d'une parcelle de terrain de superficie de 156 m² située à Sfax route ELAIN Km 5.5 objet de l'acte de vente notariale daté le 19 avril 1979 conclue par les deux notaires Hamouda Elkhbou et Brahim Hbaib étant perdu ils veulent en extraire deuxième original, tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du Notaire Mrabet Saber Route de Lafrane Km 6 Sfax dans un délai de 30 jours de la date du présent toute opposition hors délai sera rejetée.

2026X00051DIVD2

Perte de titre de propriété

Madame Driss Neila CIN n°00335829 en date du 11/8/2017 et Madame Driss Wafa CIN n°04750585 en date du 13/4/2018 domiciliées chez Société STECOM n°49 Rue de l'Industrie La Charguia 1 Tunis 2035, annoncent qu'elles ont perdu deux (02) titres de propriété au nom de leur père Feu Mohamed Ben Sadok Driss :

1. Titre de propriété n°01/3418 objet du titre foncier n°87310 Tunis consistant en une terre nue d'une superficie de 287 m² sis à la nouvelle cité Bourjel au bord d'une impasse Délégation Cité El Khadra Tunis et portant le nom «DAR EL HANA».

2. Titre de propriété n°01/3419 objet du titre foncier n°107284 Tunis consistant en une terre nue d'une superficie de 93 m² sis au n°38 Rue Bourjel Tunis et portant le nom «DAR ETTOUNSI».

Cet avis de perte a fait l'objet d'une déclaration sur l'honneur portant signatures légalisées à la municipalité de Tunis arrondissement d'El Menzeh en date du 31/12/2025.

Cet avis a été publié dans le journal La Presse et le Journal Essahafa du 14/1/2026.

2026400108DIVD2